

Newsletter

Janvier 2022

Taxe d'apprentissage
Donnez un autre sens
à votre versement





ÉDITO DE GÉRARD HERMANT

Directeur Général
de l'ISRP

La crise de la COVID nous touche tous. Elle met en évidence l'impérieuse nécessité des professionnels de santé. Qu'ils soient spécialistes du soin (aide-soignant, infirmier, etc.) ou de la rééducation (kinésithérapeutes, psychomotriciens, etc.), ils concourent à notre maintien en bonne santé, voire en vie.

Les psychomotriciens sont actuellement de tous les plans de santé :

- Plan Alzheimer ou maladies neurodégénératives ;
- Burnout ou stress post traumatique ;
- Prévention des suicides et sortie des grandes dépendances ;
- Plan Autisme ou TDAH ;
- Prise en charge des Dys (Dyslexie, Dyscalculie, Dysorthographe, etc.) ;
- Plan 1000 premiers jours de l'enfant.

Qui peut aujourd'hui se sentir épargné de rencontrer autour de lui, dans sa famille ou auprès de ses amis, une personne, un enfant, un adolescent, un adulte ou un grand - parent qui ne présenterait aucun risque d'apparition de ces troubles psychomoteurs, souvent très invalidants ?

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a amené de surcroît, en particulier avec les COVIDs longs, des pathologies neuro-développementales :

- Pertes de la sensorialité (goût et odorat) ;
- Troubles de l'équilibre ;
- Peurs et phobies ;
- Dépression, sentiment d'épuisement, etc.

L'action du psychomotricien est rapide et efficace pour la quasi-totalité de ces pathologies et, quand elle ne peut pas guérir (maladie d'Alzheimer notamment), elle diminue les effets délétères de la maladie et amène un répit pour les aidants.

C'est pourquoi nous avons besoins de former encore plus et encore mieux ces spécialistes de votre santé et de celle de ceux qui vous sont chers.

L'ISRP a pour vocation de former ces psychomotriciens, mais cette mission devient de plus en plus difficile, tenant compte des circonstances de la COVID et de l'évolution des nouvelles technologies, de l'e-santé en particulier.

Nous avons besoin du soutien des entreprises, alors que même l'état ne nous subventionne pas, au prétexte que nous sommes une école privée.

Cette aide peut venir notamment du solde de la Taxe d'apprentissage qui reste un formidable outil, car ce sont les entreprises qui décident du bénéficiaire de cette taxe et peuvent ainsi aider des structures de formation dont le rôle est déterminant socialement.

C'est pourquoi nous revenons vers vous pour nous aider, pour aider nos étudiants à bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage de cette merveilleuse profession qu'est celle de psychomotricien.

Les documents joints vous permettent de nous adresser votre quote-part, et nous sommes certains que vous contribuerez largement à cette mission nationale de former des professionnels compétents et si utiles à la santé de nos compatriotes.

D'avance merci.



PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

Depuis plus de 50 ans, l'ISRP Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice assure la formation des psychomotriciens à Paris, Marseille et Vichy.

Fortement impliqué dans divers Plans de Santé Publique : Plan Alzheimer, Plan AVC, PMND, Plan Autisme, Plan 1000 premiers jours, Plan Santé Mentale, nouveau plan Adaptation de la Société au Vieillessement, et dans les recommandations de la HAS (Burnout notamment), notre institut a mis en place plusieurs projets pour répondre aux sollicitations des pouvoirs publics soucieux de la dégradation de la santé physique et psychologique de nos concitoyens. Ces projets se sont développés à plusieurs niveaux :



Augmentation des quotas d'étudiants :

Pour répondre aux besoins croissants de psychomotriciens, l'ISRP s'est engagé auprès des pouvoirs publics à former un plus grand nombre d'étudiants. C'est notamment le cas avec l'ouverture de l'ISRP Vichy. Cet engagement implique de la part de notre école une adaptation et des investissements considérables : acquisition de nouveaux locaux et aménagement pédagogique des salles de théorie et de pratique.

Orientation vers des structures recevant des étudiants :

Mise en place de sections d'apprentissage en liaison avec les CFA ADAFORSS à Paris, CERFAH à Marseille et FormaSup à Vichy. Notre section d'apprentissage compte 220 alternants à Paris, 80 à Marseille et 60 à Vichy. Ce modèle de formation en alternance est repris dans les rapports Libault et El Khomri.

Votre institution peut être intéressée par l'embauche d'un alternant. Nous sommes à la disposition de toutes les structures qui souhaitent embaucher un alternant pour répondre à leurs questions.

Mise en place de formations complémentaires sous forme de Majeures : Autisme, Gériatrie, Petite Enfance, Graphomotricité, Troubles des Apprentissages, Psychiatrie et Thermalisme.

Échange et formation des Professionnels :

Mise en place de divers D.U. avec les Universités partenaires, D.U. Psychomotricité du vieillissement, D.U. médecine physique et de réadaptation, D.U. psychomotricité et thermalisme.

Réception dans nos locaux de réunions interentreprises types collège de rééducateurs. Échanges formation salariés de structure DPC.



NOTRE MISSION

L'ISRP œuvre pour une meilleure santé nationale, mais également pour une prévention des risques psychosociaux et une amélioration des performances professionnelles.

En versant tout ou partie de votre taxe d'apprentissage à l'ISRP, vous contribuez à une amélioration de la formation, à une meilleure prise en charge future des pathologies psychomotrices, et à la prévention des risques psychosociaux en entreprise.

À noter : les trois ISRP de Paris, Marseille et Vichy sont habilités à recevoir le solde de la taxe d'apprentissage (Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage).

Répondre aux besoins des publics professionnels

À l'issue de 4 ans (1+3) d'études médicales et psychologiques, le psychomotricien intervient auprès :

- D'enfants en difficulté scolaire ;
- De personnes souffrant de handicap mental ou moteur et de troubles psychopathologiques ;
- D'adultes en situation d'échec ou de blocage ;
- De personnes âgées présentant des pathologies dégénératives ;
- D'entreprises soucieuses de prévenir les risques liés au stress au travail.

Nous attirons votre attention sur l'importance du métier de psychomotricien cité dans les différents plans de Santé Publique gouvernementaux.

L'intervention du psychomotricien est, entre autres, préconisée auprès du public professionnel concernant les risques psychosociaux et de stress au travail, ainsi qu'auprès des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

TOUS, nous sommes ou nous serons concernés par la nécessité d'un développement psychomoteur harmonieux ou du maintien d'un équilibre personnel, et d'une efficacité psychocorporelle. Les étudiants futurs professionnels attendent votre soutien pour que soient financées de nouvelles actions de formations plus spécifiques, toujours en lien avec ces pathologies nouvelles.



Former des psychomotriciens au cœur des enjeux technologiques

L'ISRP a choisi d'aller au-delà du programme officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche fixé en 1998 pour former des thérapeutes compétents et équilibrés. Les contenus pédagogiques sont mis à jour tous les ans, en fonction des nouvelles orientations du ministère de la Santé, et des besoins exprimés par ses partenaires institutionnels (Conseils Régionaux, Municipalités, établissements de santé et médico-sociaux, etc.).



Focus

E-santé

L'ISRP a développé un module d'initiation à la e-santé sur les trois années de formation. Ce module innovant a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux technologies numériques à visée éducative, rééducative ou thérapeutique dans la santé, à amorcer une réflexion sur les enjeux selon une approche psychomotrice ou encore à leur faire découvrir des applications thérapeutiques en psychomotricité. Il leur permettra de devenir acteurs des mutations générées, dans le domaine, par l'introduction de la e-santé.

La Recherche

L'ISRP intègre depuis toujours la recherche à son projet pédagogique. L'école dispose d'un conseil scientifique et propose un « Parcours Recherche » dès la 1^{ère} année. Composé d'un enseignement de méthodologie et d'un stage en laboratoire, il permet aux futurs thérapeutes qui le souhaitent d'acquérir une bonne connaissance en méthodologie, de s'entraîner à la lecture critique d'articles scientifiques, et de pouvoir se projeter comme futur chercheur. L'ISRP est à l'origine d'un laboratoire de Recherche, l'AIRPM, et d'une fondation pour la recherche en psychomotricité, la FRPMC, hébergée par la Fondation de France.



Préparer nos étudiants au monde de demain

Une pédagogie intégrative

L'ISRP a mis en place une pédagogie dite « intégrative » qui allie théorie et pratique tout au long du cursus. Elle permet d'accompagner les étudiants dans l'assimilation des connaissances et les aide à les transformer en compétences concrètes à mettre en action dans l'exercice du métier de Psychomotricien. Dès la 2^{ème} année d'études, les semaines se partagent entre trois jours de cours et deux jours de stage.

Des enseignements complémentaires

Des enseignements complémentaires sous forme de Majeures (cycles courts de spécialisation) permettent aux étudiants de 3^{ème} année de se former sur un champ en particulier, et des thématiques actuelles répondant notamment aux priorités de santé nationales : troubles du spectre autistique, troubles des apprentissages, psychiatrie, maladie d'Alzheimer, thermalisme, etc. Chaque Majeure permet d'obtenir une certification d'école.



Des enseignants de qualité

- Tous les enseignants de l'ISRP sont des praticiens expérimentés : psychomotriciens, médecins, psychiatres, ou encore psychologues ;
- La grande majorité des psychomotriciens est cadres de santé, et certains sont membres du Haut Conseil des Professions Paramédicales ;
- 10% des enseignants de l'ISRP sont titulaires d'un doctorat

DIVERSITÉ

Depuis trois générations, l'ISRP s'attache à préserver un système de valeurs fort qui repose sur l'excellence pédagogique et organisationnelle, et le respect d'autrui.



Dans la pleine continuité du projet initié par Giselle Soubiran visant à pérenniser le développement de l'école et de la profession de psychomotricien, la direction s'engage dans une politique visant à formaliser, standardiser et certifier son action en tenant compte des nouveaux enjeux et des nouvelles exigences du secteur.

Vis-à-vis des étudiants

L'ISRP s'engage, depuis sa création, dans un ensemble de mesures pour permettre au plus grand nombre d'accéder au métier de Psychomotricien dans les meilleures conditions : alternance, bourses, financements publics, fonds de solidarité, assurance études et Responsabilité Civile Professionnelle (MACSF), et accompagnement individualisé. L'école dédie spécialement du personnel à l'accompagnement des étudiants dans leurs démarches pour bénéficier de bourses, auprès de Pôle emploi ou d'autres administrations.

Vis-à-vis des collaborateurs

L'ISRP s'engage à favoriser la diversité dans ses équipes, à valoriser les projets de développement professionnels et à traiter de manière égalitaire tous les salariés, sans aucune distinction de genre ou autre. La politique de recrutement, ainsi que la politique de rémunération ne se font sans aucun biais, dans le respect de la richesse que représente la pluralité d'opinions, de culture ou d'histoire. Par ailleurs, les trois campus de l'ISRP sont accessibles aux personnes handicapées.



ALTERNANCE

L'ISRP est le seul Institut de Formation en Psychomotricité à proposer à ses étudiants la possibilité de préparer le Diplôme d'État de Psychomotricien en alternance, et ce dès la 2ème année de formation. Ce dispositif est accessible en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Il alterne 2 jours de cours à l'ISRP et 3 jours de formation dans une structure de soins.

L'alternance offre de nombreux atouts : l'acquisition de compétences opérationnelles, une scolarité prise en charge par l'employeur et une rémunération pouvant atteindre 100% du SMIC. L'alternance est un gage de pré-embauche.

Les chiffres clés de l'alternance à l'ISRP :

- 330 alternants en 2021/2022
- Plus de 2 000 psychomotriciens formés en alternance à l'ISRP
- 90% des alternants embauchés en fin de contrat



LES 3 CAMPUS DE L'ISRP

Fondé en 1967, **l'ISRP Paris** s'est installé en 2012 dans des locaux de très grande qualité à Boulogne-Billancourt, un quartier prisé à proximité immédiate de Paris. Le campus a été inauguré par Madame Nora Berra, Secrétaire d'État chargée de la Santé et Madame Elisabeth Hubert, ancienne Ministre de la Santé. L'ISRP Paris est autorisé à accueillir 210 étudiants par promotion.

L'ISRP Marseille a été créé en 2009 pour répondre à l'augmentation des quotas de formations demandée par le Plan Alzheimer (2008-2012). Idéalement situé au cœur de la cité phocéenne, le campus offre à ses étudiants un cadre d'études idéal. L'ISRP Marseille est autorisé à accueillir 100 étudiants par promotion.

L'ISRP Vichy a ouvert ses portes en septembre 2018, en convention avec l'Université Clermont-Auvergne (UCA). Ce campus à taille humaine offre à ses étudiants des infrastructures modernes en plein cœur de Vichy, ville inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'ISRP Vichy est désormais autorisé à accueillir 70 étudiants par promotion.



L'ISRP FACE A LA COVID-19

Continuité pédagogique : 100% des cours maintenus

De mars à juin 2020, les équipes administratives et pédagogiques se sont mobilisées activement pour anticiper, suivre et reprogrammer la totalité de la formation afin d'assurer le Diplôme d'État, ou le passage en année supérieure de ses étudiants. Les premiers cours ont été enregistrés en 48 heures et le rythme a été tenu jusqu'au bout. Tous les examens internes et finaux (Diplôme d'État) ont pu ainsi se dérouler « à distance » grâce aux efforts de toutes les équipes de l'ISRP, et à d'importants investissements en matériel et en licences de visioconférences, mais également à l'adaptation des collaborateurs, enseignants, jurys et des étudiants.

Bien-être et relaxation : des séances à la carte, et pour tous

Avec l'aide de l'APP (Association Psychomotricité et Psychotraumatisme), l'ISRP a développé le dispositif « ISRP, École Résiliente » : des séances quotidiennes de relaxation et de médiations psychomotrices proposées à l'ensemble des étudiants, des équipes administratives et des enseignants de ses trois écoles de Paris, Marseille et Vichy. Chaque semaine, des centaines de participants ont pu reconnecter avec eux-mêmes et lâcher prise dans un espace de détente virtuel animé par des psychomotriciens. Le dispositif s'est ensuite étendu pour proposer une plateforme d'écoute animée par des psychothérapeutes et des psychiatres de l'ISRP.



Les étudiants engagés aux côtés du groupe ARPAVIE pour le bien-être de son personnel

À la demande de ce Groupe, et en partenariat avec l'APP, l'ISRP a rejoint l'opération « Prendre Soins de Vous » développée par Arpavie, le premier groupe associatif français, gestionnaire d'établissements pour personnes âgées autonomes et en perte d'autonomie. Pendant plusieurs semaines, 34 étudiants volontaires de l'ISRP ont animé des ateliers de bien-être et de détente pour accompagner le personnel soignant et administratif d'EPHAD du groupe pendant la crise de la COVID-19.

Convaincu du rôle primordial des psychomotriciens dans le champ du stress au travail, l'ISRP a tenu à donner une plus grande ampleur au projet en lançant une Recherche-Action : ARPAVIE proposera des stages et des contrats en alternance aux étudiants de l'ISRP afin d'élargir le dispositif à l'ensemble des EPHAD et des résidences autonomie du groupe ; les étudiants pourront, en retour, recueillir des données visant à étudier et développer le rôle du psychomotricien dans la gestion et la prévention du stress professionnel. Un nouveau module pédagogique lié à la « santé au travail » devrait prochainement voir le jour au sein de l'école.

Vers de nouveaux débouchés pour la profession

La crise sanitaire de la COVID-19 a mis en évidence de nouveaux champs d'intervention pour le psychomotricien : l'accompagnement des soignants, mais aussi la prise en charge des réveils de coma et réadaptation des troubles produits par la situation de réanimation (troubles temporo - spatiaux, troubles de l'équilibre, etc.). Fort de ce constat, le nombre de places affectées aux Instituts de Formations au métier de Psychomotricien (IFP) a été augmenté en 2021. Une belle récompense pour la profession.

Une rentrée placée sous le signe de la sécurité sanitaire

L'ISRP continue de prendre d'importantes mesures pour assurer la continuité de la formation et le lien avec les étudiants : cours théoriques en visio et accessibles en replay, certains travaux pratiques en visio, planification des cours revue pour limiter les déplacements et réduire à 50% l'utilisation de la capacité des salles, possibilité de suivre « à la carte » l'intégralité des cours en distanciel, ou encore réunion d'information et de concertation avec les délégués COVID-19 pour analyser les propositions et faire le lien avec leurs camarades sur la situation et les décisions prises. L'ISRP reste vigilant. D'autres aménagements sont à l'étude.

Et au sein des établissements ? L'ISRP a aménagé un plan de circulation, procède au nettoyage des locaux deux fois par jour et à leur aération trois fois par jour. Il met à disposition gel hydro-alcoolique et produit désinfectant. Dès les premiers jours de la rentrée, l'ISRP a distribué, à chaque étudiant, enseignant et collaborateur de ses trois écoles, un masque réutilisable répondant aux normes maximales de protection. Près de 1 500 masques ont ainsi été distribués.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

100% DES COURS

MAINTENUS

PENDANT LA CRISE COVID

Par exemple, en 2020 :

517 cours soit + de 2 000 heures de cours diffusés et enregistrés en direct

Cours diffusés sur l'e-campus en replay dès 24h après.

+ de 250 vidéos d'e-learning à disposition

Tous les examens de contrôles continus, DE, rattrapages mis en ligne

98,8% de réussite au Diplôme d'Etat de Psychomotricien en 2020

100% de réussite au Máster Internacional en Psicomotricidad (MIP)

